



TITRE PROFESSIONNEL

OUVRIER PAYSAGISTE

Durée : 1 an Niveau : CAP / BEP RNCP : 37875 – 28/10/2023



CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose de 3 blocs de compétences (CCP) :

CCP1

Entretien d'un espace paysager.

CCP2

Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

CCP3

Végétaliser un espace paysager.



OBJECTIFS DE LA FORMATION



Connaître et maîtriser les techniques de création et d'entretien des espaces verts, réaliser des bordures, terrasses, poser un réseau d'arrosage, et entretenir son matériel.



Obtenir un titre de niveau 3 du Ministère du Travail.



CHIFFRES CLÉS EN 2022/23*

75%

Taux d'insertion en sortie de formation

100%

Taux de satisfaction

100%

Taux de réussite aux examens

*Chiffres TP OP Septembre 2023



CONDITIONS D'ADMISSION

PROFIL

- Agé(e) de 18 à 29 ans révolus ayant signé un contrat d'apprentissage.
- Agé(e) de plus de 29 ans ayant signé un contrat de professionnalisation.

PRIX €

Formation gratuite (prise en charge par l'OPCO et l'entreprise).

INSCRIPTION

- Dossier de candidature
- Test de positionnement écrit
- Entretien de motivation

PRÉREQUIS

- Savoir lire, écrire et compter.
- Bonne condition physique.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



Méthodes actives et participatives, cours théoriques, apports techniques, manipulation et exercices pratiques, études de cas.



Travaux pratiques réalisés chez des clients dans le cadre de chantiers pédagogiques.



Accompagnement individualisé.



MOYENS PÉDAGOGIQUES



Site de formation au sein de l'agence Serpe de Bouillargues (30).



Matériel dédié à la formation : camions bennes, petit matériel dédié aux espaces verts.



Formateurs professionnels et encadrement dédié à la formation.





VALIDATION DES COMPÉTENCES



Livret de suivi pédagogique permettant de valider les compétences acquises tout au long de la formation et en entreprise.



MODALITÉS D'EXAMEN

L'acquisition des 3 blocs de compétences est nécessaire pour obtenir le Titre. Possibilité d'acquérir un ou plusieurs CCP. L'évaluation de fin de formation comprend :



Un dossier professionnel qui décrit sa propre pratique professionnelle valorisant ainsi son expérience et les compétences acquises.



Mise en situation professionnelle (épreuve de synthèse).



Entretien avec le jury.



MODALITÉS DE FORMATION

Décomposition des 12 mois en alternance :

12

semaines en centre de formation

40

semaines en agence Serpe



RÉFÉRENTS DE FORMATION



Responsable
Thierry Bourdy



Référent Formation
Clément Dayon



Référente Administrative
Mandy Fabret



» ET APRÈS ?

- Être embauché au sein du Groupe Serpe
- Intégrer notre CS Arboriste Élagueur en alternance